

# Règlement d'Ordre intérieur pour les Stages (Dans le cadre du Centre de Vacances ONE°)

## Présentation de l'Asbl Les Petits Chaperons Bougent »

### **1. Introduction**

**Dénomination** : Asbl « Les petits chaperons bougent »

**Coordinatrice** : Gaëlle Wuilquot

**Siège social** : rue du Commerce 158 7370 Elouges

**Adresse d'exploitation** : rue du Commerce 158 7370 Elouges

**Téléphone** : 065/65 38 88

**Mail** : [centredeschaperons@gmail.com](mailto:centredeschaperons@gmail.com)

**Site** : [www.lespetitschaperonsbougent.be](http://www.lespetitschaperonsbougent.be)

L'Asbl « Les petits chaperons bougent » a ouvert un espace de développement moteur et affectif de l'enfant de 0 à 14 ans pour les enfants avec ou sans différences, accompagnés de leurs parents ou pas.

A l'heure actuelle, nous proposons des ateliers de psychomotricité de groupe, de la danse, de l'accoutumance à l'eau, des anniversaires, de la psychomotricité individuelle et des stages.

### **2. Les Collaborateurs fixes**

Gaëlle Wuilquot : Coordinatrice des Chaperons 0474/011 983

Valérie Debièvre : Coordinatrice administrative. 0479/33 94 73

Prevot Cassandra : Coordinatrice Gym et stage 0494/03 79 86

Joyce Harvent : Psychomotricienne 0479/33 94 73

### **3. Les Membre du CA**

Vincent Lattanzi : Administrateur et consultant RH

Benoit Bottieau : Administrateur

Francis Moreau : Administrateur et responsable activités externes.

## Règlement du Centre de Vacances Agrée ONE

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des enfants, parents, animateurs, coordinateurs et toute autre personne intervenant dans le cadre du centre de vacances "Les Petits Chaperons Bougent", agréé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

### **1. Tranches d'âge et adaptation des activités**

Le centre accueille les enfants selon différentes tranches d'âge afin d'adapter les activités à leur développement et leurs besoins.

Les groupes sont constitués en fonction des capacités et des intérêts des enfants pour favoriser une expérience enrichissante et équilibrée.

Nous prévoyons en général quatre groupes de stages par période

- Pour les 2.5 à 3 ans (Les tout petits)
- Pour les 4 et 5 ans (Les petits)
- Pour les 5 à 9 ans (Les moyens)
- Pour les 9 à 12 ans (Les grands )

Les enfants sont ensuite répartis par petits groupes de 8 à 12 enfants (en fonction de l'âge des enfants)

## **2.L'équipe d'animation**

L'équipe d'animation est composée de personnel qualifié et formé conformément aux exigences de l'ONE

En plus des personnes qui travaillent à l'année, nous engageons des animateurs pour les stages. Il s'agit le plus souvent d'instituteurs, de psychomotricien, des professeurs d'éducation physique, des éducateurs, d'animateurs brevetés ou des stagiaires en cours de formation.

Ils sont secondés par des jeunes étudiants dans l'animation de leurs ateliers.

- Pour les tout petits de 2.5 à 3 ans, il y a 3 à 4 animateurs pour 24 enfants accueillis
- Pour les petits de 4 et 5 ans il y a 3 animateurs pour 24 enfants accueillis
- Pour les moyens de 5 à 9 ans, il y a 2 animateurs pour 24 enfants accueillis
- Pour les grands de 9 à 14 ans, il y 1 animateur pour un groupe de 12 enfants

## **3.Les lieux de Stage**

Le centre de vacances se déroule sur différents sites adaptés aux activités proposées sur la commune de Dour et la commune de Hensies.

Chaque lieu est aménagé pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants.

Les activités peuvent avoir lieu en intérieur ou en extérieur en fonction de la météo et des besoins pédagogiques.

## **4.Horaire et accueil**

Le centre de vacances est ouvert de 8H00 à 17h30.

Les enfants doivent être déposés entre 8h00 et 9h00 et repris entre 16h00 et 17h30.

Tout retard doit être signalé à la coordination.

## **5.Les journées types**

- La journée type des petits et tout petits

9h00 : Accueil

9h15 : Activité 1

10h30 : Pause

11h : Activité 2

12h15 : Repas

13h : moment de détente

14h : Activité 3

15h30 : Collation et préparation des enfants pour la fin de l'activité

16h : Fin des activités

- La journée type des moyens et des grands

9h00 : Accueil  
9h15 : Activité 1  
10h30 : Pause  
11h : Activité 2  
12h15 : Repas  
13h : moment de détente  
13h15 : Activité 3  
14h15: Collation et détente  
15h45 : Collation et préparation des enfants pour la fin de l'activité  
16h : Fin des activités

Ces horaires sont donnés à titre indicatifs, en fonction des activités ou en fonction des besoins des enfants. Ils peuvent donc être adapté au cours du stage.

## **6. Activités et sorties**

Le programme des activités est élaboré en fonction de l'âge des enfants et des valeurs éducatives du centre.

Toute sortie en dehors du centre fera l'objet d'une information préalable aux parents.

Les activités sont conçues pour favoriser l'esprit des vacances et le plaisir de la découverte. L'amusement, la détente et la créativité sont encouragés afin d'offrir aux enfants une expérience ludique et enrichissante

## **7. Projet Pédagogique**

L'Asbl "Les Petits Chaperons Bougent" s'appuie sur un projet pédagogique structuré qui définit les objectifs éducatifs et les méthodes employées.

Ce projet repose sur les principes de l'apprentissage par le jeu, l'inclusion sociale, la découverte et l'autonomie.

Il est consultable par les parents et toute personne intéressée sur demande auprès de la coordination.

Une version numérique ou imprimée peut être mise à disposition selon les besoins

## **8. Les valeurs éducatives et intégration sociale**

L'Asbl "Les Petits Chaperons Bougent" a pour mission de favoriser l'intégration sociale de chaque enfant en valorisant la diversité et l'inclusion.

L'accent est mis sur l'apprentissage du vivre ensemble, du respect et de la coopération.

Le centre encourage le développement de l'autonomie et de la prise d'initiative chez l'enfant.

## **9. Règles de vie et comportement**

Le respect des autres (enfants, animateurs, personnel) est primordial.

Toute forme de violence physique ou verbale est interdite.

L'utilisation de jeux dangereux ou d'objets interdits (couteaux, briquets, etc.) est strictement proscrite.

L'enfant doit respecter le matériel et les infrastructures mises à disposition.

En cas de non-respect répété du règlement, des sanctions pourront être appliquées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Règlement d'Ordre Intérieur -Centre de Vacances



## **10. Santé et Hygiène**

Tout enfant malade ne sera pas admis au centre.

Les médicaments ne seront administrés que sur base d'une prescription médicale et avec l'accord écrit des parents.

Une attention particulière est portée à l'hygiène (lavage des mains, propreté des locaux, etc.).

## **11. Les repas et les collations**

Pour le temps de midi, il est demandé aux enfants d'apporter leur repas, de préférence une dîner tartine. En été, ceux-ci sont entreposés dans des frigos.

Les collations du matin et de l'après-midi sont comprises dans le prix des stages ainsi que l'eau. Nous demandons aux parents de fournir une gourde que nous pouvons remplir tout au long de la journée afin que les enfants suffisamment hydratés.

Si toutefois les parents préfèrent fournir la collation eux-mêmes, nous demanderons de bien vouloir inscrire le nom sur celles-ci.

## **12. Gestion du matériel personnel**

Pour les enfants n'ayant pas acquis la propreté, il est demandé aux parents de fournir les langes et les lingettes. Il est conseillé de mettre une tenue de rechange en cas d'accident.

Pour les stages de journées complètes, il est demandé aux parents d'apporter une couverture et le doudou (le cas échéant la tutute) pour les enfants qui font la sieste.

Nous vous demandons d'étiqueter tout le matériel qui appartient à l'enfant et que vous amenez.

A chaque fin de stage, nous retrouvons des objets appartenant aux enfants. Il nous est parfois difficile de retourner ces objets par manque d'informations sur les propriétaires.

Afin de nous permettre de retourner les objets trouvés le plus rapidement possible, nous demandons de marquer les vêtements des enfants (dans la mesure du possible).

Nous ne sommes pas tenus responsable en cas de vol, de ce fait, merci d'éviter de mettre des objets de valeurs dans les affaires des enfants

Pour plus de sécurité, nous vous demandons que les enfants ne portent pas de bijou

## **13. Les inscriptions**

Les inscriptions des stages se font uniquement par les Googles Forms qui seront publiés sur le site internet, la page Fb ou envoyés lorsque les parents demandent des renseignements. Les prix sont indiqués sur le site internet ou sur notre page Facebook.

Suite à la demande d'inscription, les parents recevront un mail de confirmation avec les informations pratiques, la fiche médicale et le présent ROI.

Le paiement doit être effectué **avant** le stage par virement bancaire. **Seul le paiement finalise l'inscription au stage.**

Nous restons ouverts à un étalement de paiement en cas de besoin. Nous pouvons aussi générer des factures pour les enfants issus d'un centre d'accueil.

En cas de difficultés financière, n'hésitez pas à nous contacter afin de trouver ensemble les meilleures solutions et que le prix ne soit pas un frein à l'inscription des enfants.

Règlement d'Ordre Intérieur -Centre de Vacances



## **14. Remboursements**

Le remboursement du stage n'est réalisé que pour une annulation de la semaine complète en cas de force majeure sous certificat médical.

Les stages sont remboursés une fois le stage terminé à condition que les parents aient donné le numéro de compte sur lequel nous devons effectuer le remboursement.

En cas de remboursement, l'Asbl « Les Petits Chaperons Bougent » conserve la somme de 10€ qui représentent les frais administratifs inhérents à l'inscription, l'annulation et le remboursement de stage.

En cas de stage entamé, les absences de 3 jours ou plus, couvertes par un certificat médical seront remboursées avec cette clef :

- Nous conservons des frais administratifs à hauteur de 10€
- Nous retirons les montants des jours prestés
- Nous demandons aux parents de nous fournir le numéro de compte afin que nous procédions au remboursement.

## **15. La fiche santé**

La fiche santé et maintenant envoyée sous forme de google form.

Elle doit être remplie une fois par an par les parents. Elle doit impérativement être remplie avant le premier jour de stage.

D'autre part, vous recevez un document de consentement pour les premiers soins et pour l'acceptation du règlement d'ordre intérieur.

Il est demandé aux parents de nous la rapporter le premier jour de chaque stage complété et signé. S'il est oublié, nous avons des exemplaires vierges sur la table des inscriptions.

## **16. Documents Remboursement Mutuelle**

En cas de remboursement des mutuelles, il est demandé aux parents d'apporter le document au début des stages avec une vignette de l'enfant dessus. Nous la rendrons en cours de stage. Il nous est impossible de remplir les documents que nous ne recevons pas pendant le stage visé par le document d'intervention de stage.

## **17. Les attestations fiscales de l'ONE**

Elles sont données pendant la durée du stage. Il nous est impossible d'en faire un duplicata par la suite.

## **18. Assurances et responsabilités**

Le centre est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de la société AG Insurance

Les parents doivent s'assurer que leur enfant dispose d'une assurance individuelle couvrant les accidents corporels.

"Les Petits Chaperons Bougent" décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels.

## **19. Communication**

Pendant la durée du stage, nous sommes joignables au 0479/33 94 73 pour toute information urgente.

Règlement d'Ordre Intérieur -Centre de Vacances



D'autre part, nous sommes joignables sur l'adresse [lespetitschaperonsbougent@gmail.com](mailto:lespetitschaperonsbougent@gmail.com) pour toute remarque à propos des stages

Chaque lieu de stage possède un téléphone dont nous donnons le numéro aux parents quelques jours avant le début du stage ainsi que le nom du coordinateur du stage de leur enfant.

## **20. Note sur le droit à l'image**

Sauf avis contraire signé par les parents, les parents de enfants donnent le droit à l'image de leur enfant, à savoir que les images peuvent être utilisées

- pour l'édition de documents de nature pédagogique
- pour des expositions relatives à l'organisation
- pour des publications sur le site internet et la page Facebook de l'Asbl ,
- pour les flyers ou les cartes de visite de l'organisateur.
- pour d'éventuels reportages Tv.

La diffusion de photos sur les réseaux sociaux est essentiellement utilisée pour montrer l'ambiance des ateliers, nous n'utilisons pas de photos